

**SPORTS COLLECTIFS BENJAMINES / BENJAMINS**  
**HAND – VOLLEY – FUTSAL le mercredi 15 MARS 2023 dans le 56**  
**BASKET le 15/03/23 Lieu à définir / FOOT le mercredi 5 AVRIL 2023**

Ces informations peuvent toujours évoluer. Avant chaque compétition territoriale, il est donc important de [CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE](#) pour s'informer en temps réel.

**COORDINATEURS DES TOURNOIS EN SALLES à contacter en cas de souci le jour de la compétition :**  
**GEFFROY Yann : 06 72 50 59 33 ou GUILLARD Erwan : 06 09 64 25 31**

Pour participer à la compétition dans les meilleures conditions, **IL EST IMPORTANT DE LIRE ATTENTIVEMENT L'ORGANISATION GENERALE et LE LIVRET DEDIE AUX SPORTS COLLECTIFS** disponibles sur le site internet de l'UgseL Bretagne, mais également **LES REGLEMENTS SPORTIFS NATIONAUX** disponibles sur le site internet de l'UgseL nationale.

**LICENCE SPORTIVE** : Se référer à l'article 7 des règlements généraux sportifs de l'UgseL 2022/2023. En substance, cet article rend la licence UgseL OBLIGATOIRE avec présentation sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement lors des championnats et fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

**LICENCE ENCADRANT** : Se référer à l'article 9 des règlements généraux sportifs de l'UgseL 2022/2023.



En substance, cet article rend OBLIGATOIRE la licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité pour tout participant encadrant (personne participant à l'animation de l'AS non Intervenant AS, accompagnateur ponctuel) à une compétition ou rencontre UGSEL. Cette licence doit pouvoir être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement et fera office d'accréditation pour l'année scolaire.

Pour obtenir cette licence :

- La personne concernée doit remplir le certificat d'honorabilité :
  - <https://www.ugsel.org/sites/default/files/reglement-multi-discipline/pdf/Demande%20de%20licence%20encadrant%20Honorabilit%C3%A9.pdf>
- le chef d'établissement doit se connecter sur son espace UgseLnet pour déclarer la personne et déposer le certificat d'honorabilité.

**Implantation des tournois et RDV : Voir le tableau récapitulatif PAGE 3 de cette circulaire.**

**Forfait : Tout forfait doit être immédiatement signalé au secrétariat de l'UGSEL BRETAGNE pour permettre le repêchage d'une équipe.**

Tirage au sort : Voir document annexe.

Arbitrage : Chaque équipe DOIT se déplacer avec UN arbitre (en priorité un JEUNE ARBITRE).

**QUALIFICATIONS des équipes sur Usport :**

Elles seront effectuées par les COMITES puisque TOUTES les équipes doivent être inscrites à ce niveau en raison des tournois départementaux.

## DISCIPLINE - PROPRETE :

**PAR RESPECT des PERSONNES et des INSTALLATIONS mises à disposition de l'UgseL,  
TOUS LES ADULTES RESPONSABLES D'ELEVES  
doivent veiller au comportement correct des jeunes présents et au maintien de la PROPRETE DES LIEUX.**

- Divers :
- = Chaque équipe doit fournir 2 jeux de maillots de couleurs différentes.
  - = Rappel : la dimension des terrains de volley est de 7 x 7.
  - = Le port des chaussures spécifiques est obligatoire pour l'accès aux salles.
  - = Journée continue. Prévoir le pique-nique.
  - = L'organisateur ne fournit pas de boisson (eau).
  - = Ces tournois ne sont pas qualificatifs à des phases nationales.

*ugselbretagnesportscollectifsbenjaminsugselbretagnesportscollectifsbenjamins*

<p><b>Secrétariat UGSEL Bretagne</b> : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01 Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : <a href="mailto:ugsel.bretagne@e-c.bzh">ugsel.bretagne@e-c.bzh</a> – Site : <a href="http://www.ugsel-bretagne.org">http://www.ugsel-bretagne.org</a> <b>UgseL nationale – Site</b> : <a href="http://www.ugsel.org">http://www.ugsel.org</a></p>
---

**TOURNOIS TERRITORIAUX de SPORTS COLLECTIFS BENJAMINES / BENJAMINS  
HAND – VOLLEY – FUTSAL le mercredi 15 MARS 2023 dans le MORBIHAN  
BASKET le 15/03/23 à RENNES / FOOT le mercredi 5 AVRIL 2023**

SPORTS	Cat	Poules	VILLES	INSTALLATIONS	ADRESSES	Horaires	RESPONSABLES
BASKET	BF	1	RENNES	Collège de l'Assomption	18 bd Paul Painlevé	10h30/16h30	Gwendoline MARTIN – 06.50.28.97.26
		2					
	BG	1					
		2					
HAND	BF	1	LANESTER	Salles Jean Zay et Léo Lagrange	Rue Pierre de Coubertin	12h00/16h30	Yann GEFROY – 06.72.50.59.33
		2					
	BG	1	LORIENT	Salles Guyader et Omnisports	Rue Professeur Maze	13h00/17h00	Fabien GALLY – 06.83.60.10.11
		2					
VOLLEY	BF	1	SAINT JEAN BREVELAY	Complexe sportif de la Métairie	Rue du Stade	10h30/16h30	Joël BELLEC – 06.64.67.38.35
		2					
	BG	1	VANNES	Collège Sacré Cœur	13 rue de l'Amiral Defforges	10h30/16h30	Lucile PREVOSTO – 06.64.95.74.85
		2					
FUTSAL	BF	1	PLOERMEL	Salle Bajeot	Rue du Lieutenant le Vigouroux	13h00/17h00	Jean-François CARLAC'H – 06.86.97.74.73
		2					
	BG	1	VANNES	Salles Omnisports et K2	28 Rue Winston Churchill	11h30/16h30	Adrien CHEVILLER – 06.71.60.40.34
		2					
FOOT à 7	BG	1	CARNAC	Complexe sportif du Méneac	Rue du Méneac	13h00/17h00	Adrien CHEVILLER – 06.71.60.40.34
		2					

**Les HORAIRES INDIQUES sont les horaires conseillés. En cas de MODIFICATION, il appartient à l'ORGANISATEUR DE PREVENIR DIRECTEMENT LES EQUIPES CONCERNEES.  
CETTE DEMARCHE EFFECTUEE, C'EST ALORS L'HORAIRE COMMUNIQUE QUI FAIT FOI.**

**Toutes les installations sont mises gracieusement à la disposition de l'UGSEL.**

**Il est donc ESSENTIEL de faire respecter le personnel et le matériel mis à disposition et de laisser les lieux dans un état de PROPRETE IRREPROCHABLE.  
Chacun est concerné et TOUT LE MONDE EST RESPONSABLE.**